

À Saint-Hellier, le maire a saisi le ministre de l'Éducation nationale

Stéphanie Petit

Publié le 4 Oct 18 à 19:25 | Modifié le 4 Oct 18 à 19:29



Alain Lucas pourrait saisir la justice si le ministre ne lui répond pas. (©Le Réveil de Neufchâtel)

Les épisodes du feuilleton de l'école à **Saint-Hellier** s'enchaînent et leurs acteurs commencent à perdre patience. En effet, un parent d'élève a décidé de retirer son **enfant** de Saint-Hellier pour l'inscrire dans une autre commune à une vingtaine de kilomètres. Une décision que le **maire, Alain Lucas**, comprend même s'il la regrette.

A lire aussi : [A Saint-Hellier, pas d'enseignant le jour de la rentrée](#)

Sénateurs et députés sur le front

Alain Lucas a saisi les **députés** et les **sénateurs** de la Seine-Maritime. L' élu a rencontré Charles Revet et Agnès Canayer, sénateurs du groupe **LR** de la **Seine-Maritime**. Charles Revet s'occuperait aussi du dossier, selon l'édile, il aurait saisi à son tour **Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'**Éducation nationale**. Alain Lucas a aussi approché Bruno Retailleau, président du groupe LR du Sénat pour lui soumettre le problème, tout comme la sénatrice Catherine Morin-Desailly, présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat.

A lire aussi : [le combat pour l'école a payé](#)

Il a également contacté la sénatrice **PCF**, Céline Brulin qui « est intervenue auprès du ministre de l'Éducation », indique l'édile. Pour Alain Lucas, « les divergences politiques dépassent la question de l'école à Saint-Hellier ».

Pourtant, l'édile n'a pas encore de retour du **ministre**, auquel il a écrit. Alain Lucas songe à saisir la **justice** une nouvelle fois si la réponse du ministre venait à trop tarder.